

Le 4 mai 2020

Session ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Stanbridge À **HUIS CLOS** tenue dans la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville, le quatrième jour de mai 2020 à 19h30 sous la présidence du maire Daniel Tétreault, sont présents les conseillères et conseillers : Carole Dansereau, Micheline Dufour, Ginette Simard Gendreau, Roger Santerre, Jean-Pierre Morlot et Robert Gaboriault, tous membres du dit conseil et formant quorum.

La directrice générale et secrétaire trésorière Suzanne Marcoux est présente.

Aucun public - assemblée à huis clos.

Le maire ouvre la séance à 19h35.

61-20

Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Ginette Simard Gendreau

Appuyé par Roger Santerre

ET RÉSOLU que l'ordre du jour soit adopté tel que lu, en ajoutant les points suivant au VARIA : Installations septiques du 1198 chemin Grande-Ligne; Déploiement de l'internet haute-vitesse et Ouverture de l'école St-Joseph.

ADOPTÉ

62-20

Adoption avec dispense de lecture du procès verbal de l'assemblée ordinaire du 6 avril 2020

Proposé par Micheline Dufour

Appuyé par Robert Gaboriault

ET RÉSOLU que le procès verbal de l'assemblée ordinaire du 6 avril 2020, soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉ

Lecture d'une demande d'un citoyen par courriel.

63-20

Réparation de la chaussée voie ferrée chemin Grande-Ligne et chemin St-Charles

Considérant la demande d'un citoyen concernant l'état du chemin de la Grande-Ligne du côté Est ainsi que près de la voie ferrée nécessitant l'intervention du Ministère des Transports et de Central Maine & Québec Railway Canada;

Il est proposé par Jean-Pierre Morlot

Appuyé par Roger Santerre

ET RÉSOLU de demander au Ministère des Transport le rapiéçage du chemin de la Grande-Ligne Est et à Central Maine & Québec Railway Canada pour la réparation des trous sur la voie ferrée du Chemin Grande-Ligne et Chemin St-Charles.

ADOPTÉ

La directrice générale dépose le rapport financier mensuel d'avril 2020.

64-20

Comptes à payer

Proposé par Roger Santerre

Appuyé par Ginette Simard Gendreau

ET RÉSOLU que le paiement des comptes suivants soient approuvés :

Cotisations employeur fédérales (avril) payé	642,96
Cotisations employeur provinciales (avril) payé	2 105,54
Élus	2 597,27
Directrice générale, inspecteur en voirie (5 semaines) payé	7 937,91
Pompiers	9 486,16
Réjean Lemaire (Remboursement 2 cartouches d'encre SSI)	137,95
Daniel Tétreault (remboursement chocolat de pâques)	300,00
Bell mobilité (cellulaire) payé	19,49
Hydro-Québec (éclairage public) payé	273,85
Hydro-Québec (Hôtel de Ville) payé	1 037,77
Hydro-Québec (caserne) payé	170,57
Hydro-Québec (2 postes de pompage) payé	299,45
Hydro-Québec (711 Gauvin) payé	19,55
Vidéotron(caserne) payé	82,46
Télébec (site de traitement) payé	86,24
Vidéotron (Hotel de Ville et postes de pompage) payé	249,60
Marché Gendreau (essence SSI, essence voirie)	806,15
Postes Canada (6 communiqués et calendrier collecte)	275,24
Purolator (frais transport fourniture SSI)	26,61
Martech inc. (panneaux de signalisation)	1 422,24
Chauffage P.Gosselin (huile à chauffage 225,9 litres caserne)	165,71
Les Entreprises Denex (niveleuse St-Charles 2hrs)	321,93
Hébergement Web Canada (Renouvellement nom de domaine)	22,94
J.A.Beaudoin Construction Ltée (1,5 tonne 0-3/4)	86,23
Communications Plus (location temps d'antenne)	87,38
Pagenet du Canada inc.(paquettes service incendie / 2 mois)	189,96
Korvette (Paquets feuilles 8/12 x 11) payé	82,64
Cégep Shawinigan (frais des cours pour le traitement des eaux usées)	1820,00
L'Homme & fils (multiprises, gants et outil, Produits désinfectant)	96,43
Mécanique Laco inc. (Changement d'huile et réparation lumières pick up voirie)	154,24
Centre du pneu Bedford inc. (Achat 4 pneus pick up SSI)	837,02
Groupe sécurité Alarma (Contrat annuel alarme Service incendie)	272,52
Fernand Tougas (entr.véhicules SSI et pick up voirie fév, mars et avril)	452,92
Vox avocates (honoraires professionnels dossier 0174-48087, site de trait)	2 497,43
Tetra Tech inc (honoraires préparation plan et devis pavage rang St-Charles	5 863,72
Ville de Bedford (Balai de rue 4,5 hrs)	1 487,49
Ville de Bedford (collecte matières résiduelles mars et avril)	10 241,18
Ville de Bedford (collecte du verre mars et avril)	62,10
Ville de cowansville (frais administratifs cour municipale janvier à mars 2020)	359,88
Municipalité de Saint-Alexandre (entraide incendie du 31 mars 2020)	712,79
Rona Lesvesque (Batteries SSI, meule métal, plexiglass réception)	331,34
SIMSms (Frais formation pour logiciel système d'alerte à la population)	201,21
APAM (Cotisation 2020) payé	480,00
Revenu Québec (révision cotisation RRQ 2019) payé	142,96
Atelier Mathieu Forgues (support à boîte camion rescue)	19,64
Visages régionaux (attractivité municipale 25% honoraires)	718,59
Groupe Guérin (location système UV,3 mois)	158,63
Gestim inc. (service d'inspection- Permis et certificats, mars et avril)	1 866,41
	57 710,30

Je, soussignée, certifie par les présentes sur mon serment d'office, qu'il y a les fonds disponibles pour les fins pour lesquelles ces dépenses sont projetées au budget 2020.

ADOPTÉ

65-20

Travaux de pavage rang St-Charles / Octroi du contrat

Considérant que la municipalité a été en appel d'offres sur SEAO et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 27 avril 2020 à 11h00;

Considérant que les résultats se lisent comme suit :

Soumissionnaires	Montant soumissionné incluant les taxes
PAVAGES MASKA INC.	95 123.70 \$
LES ENTREPRISES DENEXCO	100 689.36 \$
EUROVIA QUÉBEC CONSTRUCTION INC	111 105.86 \$
MSA INFRASTRUCTURES INC.	115 115.01 \$
SINTRA INC.	128 856.68 \$

Considérant l'analyse et les recommandations de l'ingénieur, chargé de projet, M. Janick Soucy de Tétra Tech ;

Il est proposé par Carole Dansereau
Appuyé par Micheline Dufour
ET RÉSOLU

Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-Stanbridge accorde le contrat de travaux de pavage du rang St-Charles, le tout tel que décrit dans le devis d'appel d'offres 40645TT, au plus bas soumissionnaire conforme soit à l'entreprise Pavage Maska inc. pour un montant de 95 123.70 \$ taxes incluses.

Cette résolution et tous les documents d'appel d'offres font partie intégrante du contrat liant les deux parties.

La directrice est autorisée à signer tous les documents relatifs à ce contrat.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits seront suffisants aux fins de la présente dépense. Ces travaux sont admissibles à la TECQ et seront également financés pour les droits sur les carrières et sablières

66-20 Offre de service de Tetra Tech pour la surveillance des travaux / pavage rang St-Charles

Considérant que la Municipalité a reçu une offre de services professionnels de la firme Tetra Tech concernant la surveillance des travaux du rang St-Charles 40645TT;

Il est proposé par Jean-Pierre Morlot

Appuyé par Micheline Dufour

ET RÉSOLU d'autoriser à la firme Tetra Tech les services professionnels à taux horaire pour la réunion de démarrage et la surveillance des travaux sur le chantier concernant le projet de pavage du rang St-Charles (40645TT).

La directrice est mandatée pour signer tous les documents relatifs à cette demande.

*** ADOPTÉ***

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits seront suffisants aux fins de la présente dépense.

67-20 Vidange de la fosse septique et des postes de pompage site de traitement

Proposé par Jean-Pierre Morlot

Appuyé par Robert Gaboriault

ET RÉSOLU d'autoriser l'appel d'offres par invitation à aux moins deux soumissionnaires pour le vidange de la fosse septique et des postes de pompage du site de traitement.

La directrice est mandatée pour signer tous les documents relatifs à cette demande.

*** ADOPTÉ***

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits seront suffisants aux fins de la présente dépense.

68-20 Appel d'offres pour le contrat de déneigement

Proposé par Jean-Pierre Morlot

Appuyé par Roger Santerre

ET RÉSOLU d'autoriser l'appel d'offres sur le site SEAO pour un contrat de 3 ans pour le service de déneigement et ce incluant la fourniture du sel par l'entrepreneur.

La directrice est mandatée pour signer tous les documents relatifs à cette demande.

*** ADOPTÉ***

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits seront suffisants aux fins de la présente dépense.

69-20 Vitesse rang St-Anne / installation d'un dos d'âne

Considérant que dans le secteur du rang Ste-Anne il y a un problème de vitesse et que le jardin communautaire est situé dans ce secteur;

Il est proposé par Micheline Dufour

Appuyé par Jean-Pierre Morlot

ET RÉSOLU d'autoriser l'acquisition et l'installation d'un dos d'âne ralentisseur dans le rang St-Anne près du jardin communautaire afin d'assurer la sécurité des gens dans ce secteur, et ce pour un montant approximatif de 760.00 dollars.

***ADOPTÉ ***

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits seront suffisants aux fins de la présente dépense.

70-20 Ajout d'un poste de travail du logiciel de CIM

Proposé par Carole Dansereau

Appuyé par Jean-Pierre Morlot

ET RÉSOLU d'autoriser l'ajout d'un poste de travail du logiciel CIM et ce au montant de 1 548.91 dollars, incluant l'ajout du poste et le soutien technique annuel.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

71-20 Zone blanche / Demande du propriétaire du lot 5 573 230

Considérant la demande de Ferme Éric Sépul inc. adressée au Conseil en date du 3 mai 2020 concernant la culture sur des parcelles du lot 5 573 230 situées dans la zone blanche;

Considérant que Ferme Éric Sépul inc. s'engage à mettre la parcelle de la zone blanche à vendre afin qu'il y ait un développement résidentiel dans ce secteur;

Il est proposé par Ginette Simard Gendreau

Appuyé par Jean-Pierre Morlot

ET RÉSOLU que les membres du Conseil autorisent la culture seulement pour 2020, et sous certaines conditions :

- Cette entente est pour un an soit pour l'année 2020 ;
- Qu'une pancarte à vendre soit installée dans un délai de 60 jours à compter de la date de la présente ;
- Que le prix demandé pour la vente du terrain soit raisonnable et selon les prix du marché ;
- Que les membres du Conseil soient avisés du prix demandé pour la vente ;
- Que la vente doit être dans le but de développer la zone résidentielle et non pour la culture ;

ADOPTÉ

72-20 Plainte concernant des chiens / 1014 rue Principale

Considérant que la Municipalité a reçu plusieurs plaintes concernant l'abolement de plus de deux chiens au 1014 rue Principale;

Considérant que les propriétaires contreviennent au règlement RM 410 sur le contrôle des animaux quant à l'article 2.8 Nuisances et 3.1.1 Nombre d'animaux autorisés;

Considérant que la Municipalité a avisé les propriétaires par écrit le 24 mars 2020 et de deux avis verbal par l'agent de la paix de la Municipalité;

Il est proposé par Jean-Pierre Morlot

Appuyé par Carole Dansereau

ET RÉSOLU de faire parvenir aux propriétaires du 1014 rue Principale, deux constats d'infraction au montant de 200 \$ chacun, contrevenants à deux articles du règlement RM 410 sur le contrôle des animaux, soient aux articles 2.8 et 3.1.1.

ADOPTÉ

73-20 Ouverture du jardin communautaire intergénérationnel

Considérant que la Direction de la Santé de l'Estrie autorise en date du 30 avril la réouverture des jardins communautaires;

Considérant que le Comité de Développement Stanbridgeois a son projet de jardin communautaire intergénérationnel;

Il est proposé par Ginette Simard Gendreau

Appuyé par Carole Dansereau

ET RÉSOLU que le Conseil autorise la réouverture du jardin communautaire intergénérationnel du CDS en respectant les directives et recommandations spécifiques de la Direction de la Santé Publique.

*** ADOPTÉ***

74-20 Intergénération Québec / Renouvellement de l'adhésion 2020-2021

Proposé par Micheline Dufour

Appuyé par Ginette Simard Gendreau

ET RÉSOLU d'autoriser le renouvellement de l'adhésion 2020-2021 à Intergénération Québec au montant de cinquante (50) dollars.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.

VARIA :

75-20 Installations septiques / 1198 chemin Grande-Ligne

Considérant que le propriétaire du 1198 chemin Grande-Ligne devait réaliser des travaux de construction de nouvelles installations septiques en 2019, ces dernières étant non conformes.

Considérant que la firme Gestim a envoyé un avis d'infraction au propriétaire le 10 mars 2020, le sommant de procéder à une demande de permis et d'exécuter les travaux de nouvelles installations septiques en respectant les délais imposés;

Il est proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par Roger Santerre

ET RÉSOLU que si les délais imposés, pour l'obtention d'un permis et l'exécution des travaux, ne sont pas respectés, la Municipalité devra mettre à l'amende le propriétaire du 1198, chemin Grande-Ligne concernant les installations septiques non conformes.

ADOPTÉ

76-20 Déploiement de l'internet Haute vitesse

Considérant l'importance du déploiement de l'internet haute vitesse pour tous les citoyens et entreprises dans les régions du Québec, dont la MRC Brome-Missisquoi;

Considérant que la crise sanitaire actuelle démontre la nécessité de moyens de communication rapides et performants, dont l'internet haute vitesse, pour toutes les régions;

Considérant les délais administratifs considérables pour l'émission des permis requis afin de procéder au déploiement de la fibre optique dans les 28 000 poteaux de bois, dont 21 000 appartenant à Bell;

Il est proposé par Carole Dansereau

Appuyé par Jean-Pierre Morlot

ET RÉSOLU :

Que la Municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge appui la MRC Brome-Missisquoi pour la demande afin de réduire les délais d'émission des permis pour le déploiement de la fibre optique.

De transmettre cette résolution aux deux députées de Brome-Missisquoi, ainsi qu'à l'UMQ et à la FQM.

ADOPTÉ

77-20

Ouverture de l'école St-Joseph

Considérant que la Direction de la Santé Publique autorise la réouverture des écoles primaires pour le 11 mai 2020;

Considérant que le directeur de l'école St-Joseph a fait une demande à la municipalité;

Il est proposé par Ginette Simard Gendreau

Appuyé par Micheline Dufour

ET RÉSOLU :

D'autoriser l'installation d'un dos d'âne dans l'allée, entre l'église et le presbytère, et d'un panneau de signalisation ARRÊT pour les parents qui amèneront leurs enfants en auto à l'école.

De demander à nos deux inspecteurs en voirie d'assurer la sécurité des débarcadères à l'école pour les trois premiers jours d'ouverture de l'école.

ADOPTÉ

La levée de l'assemblée est demandée par Carole Dansereau à 21 :56.

Je, Daniel Tétreault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Daniel Tétreault
Maire

Suzanne Marcoux
Secrétaire-trésorière